

DEC191741INS2I

Décision portant fin de fonction et de nomination de M. Christian JUTTEN en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision du 1^{er} décembre 2017 portant nomination de M. Christian JUTTEN aux fonctions de chargé de mission auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de Chargé de mission (CM) de M. Christian JUTTEN.

Article 2

M. Christian JUTTEN, professeur des universités, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 août 2019 pour 50 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la thématique et des activités relevant du « Signal et ERC » de l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Christian JUTTEN demeure affectée à l'UMR5216 « Grenoble Images Parole Signal Automatique (GIPSA-lab) » à Grenoble.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

